

« La grande épinetière », dernier roman de Magali Michelet ? Enquête de paternité autour d'une oeuvre canadienne-française

Sathya Rao et Denis Lacroix

Numéro 55, printemps 2023

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1099267ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1099267ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche sur les francophonies canadiennes

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rao, S. & Lacroix, D. (2023). « La grande épinetière », dernier roman de Magali Michelet ? Enquête de paternité autour d'une oeuvre canadienne-française. *Francophonies d'Amérique*, (55), 125–152. <https://doi.org/10.7202/1099267ar>

Résumé de l'article

Déposé aux archives provinciales de l'Alberta à la fin des années 1990, « La grande épinetière » est un manuscrit inédit attribué à Charles-Alexandre Michelet, qui fut notamment rédacteur de l'hebdomadaire franco-albertain *Le Courrier de l'Ouest* de 1906 à 1916. Dans cet article, nous nous interrogerons sur la paternité de ce manuscrit à partir de considérations à la fois biographiques, stylistiques, littéraires et stylométriques. Même si Charles-Alexandre s'est aventuré dans sa jeunesse dans le domaine de la littérature, signant même une pièce de théâtre, force est de constater à la lumière des éléments recueillis qu'il n'a peut-être pas écrit « La grande épinetière ». Nous défendons l'hypothèse selon laquelle l'auteure véritable du manuscrit n'est autre que Marie-Louise (*alias* Magali) Michelet, soeur de Charles-Alexandre et femme de lettres qui avait acquis une certaine notoriété dans le Canada français des années 1920.

« La grande épinetière », dernier roman de Magali Michelet?
Enquête de p/maternité autour d'une œuvre
canadienne-française

Sathya Rao

Université de l'Alberta

Denis Lacroix

Université de l'Alberta

Résumé : Déposé aux archives provinciales de l'Alberta à la fin des années 1990, « La grande épinetière » est un manuscrit inédit attribué à Charles-Alexandre Michelet, qui fut notamment rédacteur de l'hebdomadaire franco-albertain *Le Courrier de l'Ouest* de 1906 à 1916. Dans cet article, nous nous interrogerons sur la paternité de ce manuscrit à partir de considérations à la fois biographiques, stylistiques, littéraires et stylométriques. Même si Charles-Alexandre s'est aventuré dans sa jeunesse dans le domaine de la littérature, signant même une pièce de théâtre, force est de constater à la lumière des éléments recueillis qu'il n'a peut-être pas écrit « La grande épinetière ». Nous défendrons l'hypothèse selon laquelle l'auteur véritable du manuscrit n'est autre que Marie-Louise (*alias* Magali) Michelet, sœur de Charles-Alexandre et femme de lettres qui avait acquis une certaine notoriété dans le Canada français des années 1920.

Abstract: Deposited in the Alberta Provincial Archives in the late 1990s "La grande épinetière" is an unpublished manuscript attributed to Charles-Alexandre Michelet, who was the editor of the Franco-Albertan weekly *Le Courrier de l'Ouest* from 1906 to 1916. In this article, we will question the authorship of this manuscript in the light of biographical, stylistic, literary and stylometric considerations. Even if Charles-Alexandre ventured into the field of literature in his youth, even signing a play, it is clear from the evidence we have gathered that he may not have signed "La grande épinetière". We will defend the hypothesis that the true author of the manuscript is none other than Marie-Louise (alias Magali) Michelet, sister of Charles-Alexandre and a woman of letters who acquired a certain notoriety in French Canada in the 1920s.

Introduction

En mai 1996, Françoise Parette (née Michelet) se rend en Alberta pour régler la vente d'un terrain appartenant à son père, Charles-Alexandre Michelet, décédé 17 ans plus tôt dans la région d'Agen en France. Ce « pèlerinage » (Bouchard, 1996 : 13) se trouve relaté dans un article paru dans le journal *Le Franco-Albertain* du 17 mai 1996, qui revient sur le parcours de celui qui fut notamment rédacteur du journal francophone *Le Courrier de l'Ouest* entre 1906 et 1916. À l'occasion de ce voyage, Françoise Parette confie un manuscrit intitulé « La grande épinetière » (LGE), qu'elle attribue à son père, au consul de France à Edmonton, qui le déposera aux Archives provinciales de l'Alberta.

Ce manuscrit avait suscité peu d'intérêt de la part des chercheurs jusqu'à ce que nous lui consacrons un article dans lequel nous en proposons une lecture « postcoloniale » (Lacroix et Rao, 2012). Or, la découverte récente d'une correspondance entre Marie-Louise Michelet (de son nom de plume Magali Michelet), femme de lettres et sœur de Charles-Alexandre, et l'abbé Lionel Groulx nous a conduits à nous questionner sur l'identité véritable de l'auteur(e) de ce roman. En fait, cette découverte a contribué à renforcer les doutes que nous entretenions déjà sur la paternité du manuscrit (Morcos *et al.*, 1998 : 205; Rao, 2019 : 33). Pionnière des lettres francophones en Alberta et dans l'Ouest canadien, Marie-Louise Michelet est l'auteure d'une œuvre hétéroclite (comptant notamment un roman épistolaire intitulé *Comme jadis*, publié en 1925, et plusieurs pièces de théâtre), qui lui a valu une certaine notoriété au Canada français au début du xx^e siècle. Proche de Robertine Barry (Rao, 2019 : 34), Marie-Louise participe au développement des lettres canadiennes, prenant fait et cause pour les communautés francophones en Alberta, où elle a vécu et écrit pendant près d'une quinzaine d'années.

Dans cet article, nous défendrons l'hypothèse selon laquelle l'auteur principal de « La grande épinetière » est Marie-Louise et non son frère, Charles-Alexandre. Toutefois, nous n'excluons pas le fait que ce dernier ait pu intervenir dans la rédaction ou la révision du manuscrit. Afin d'étayer notre hypothèse, nous nous appuyons sur une méthode mixte combinant une approche qualitative basée sur l'analyse d'éléments à la fois biographiques et stylistiques et la stylométrie informatique, qui peut être définie comme « une étude quantitative du style littéraire à l'aide de méthodes informatiques de lecture distante » (Laramée, 2021). De plus en plus utilisée pour déterminer la paternité d'œuvres littéraires, la stylométrie assistée par ordinateur a largement bénéficié des avancées récentes en matière d'intelligence artificielle et d'apprentissage machine, gagnant ainsi en fiabilité. Dans cette étude, nous utiliserons le logiciel

à code source Stylo R afin d'effectuer un certain nombre d'analyses styloométriques à partir de deux corpus comprenant des nouvelles de Charles-Alexandre publiées dans plusieurs journaux français et canadiens et plusieurs œuvres de Marie-Louise.

Une surprenante découverte

Lors d'un séjour de recherche en France en juin 2011, nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec feu Françoise Parette, fille unique de Charles-Alexandre Michelet et nièce de Marie-Louise. Cet entretien nous a permis de nous renseigner sur les circonstances ayant conduit à la découverte du manuscrit de « La grande épinetière » ainsi que sur la nature des interventions textuelles effectuées par Françoise Parette.

D'après elle, son père aurait entamé la rédaction du roman « sans rien dire à personne » (Rao, 2011) dans les années 1970 alors qu'il était âgé de plus de 80 ans. Madame Parette affirme avoir trouvé le manuscrit (qui se présentait alors sous la forme de trois cahiers), accompagné de la lettre d'un éditeur, dans le bureau de son père peu de temps après son décès. Elle précise que celui-ci ne l'avait jamais mise au courant de l'existence de ce manuscrit, ce qu'elle attribue à la fois à son caractère « austère » (Rao, 2011) et au fait que le manuscrit avait essuyé un refus de publication de la part d'un éditeur ayant pignon sur rue à Paris. À plusieurs reprises au cours de l'entretien, Françoise Parette témoigne de son admiration pour la mémoire « phénoménale » de son père qui, bien qu'il eût quitté l'Alberta dans sa jeune trentaine (Lacroix et Rao, 2012 : 17), a su fidèlement rendre compte du parler canadien-français dans son roman.

Madame Parette admet avoir effectué un certain nombre de modifications au texte original, la plus notable d'entre elles portant sur le titre de l'œuvre, qui s'intitulait à l'origine « La paroisse de Grande-Coulée ». De plus, celle-ci dit avoir également supprimé une demi-page où il était question de religion au motif qu'elle en trouvait le contenu « indigeste » (Rao, 2011). Selon elle, cette section ne s'insérait pas bien dans le « déroulement du roman » et faisait « une grande parenthèse qui alourdissait le texte » (Rao, 2011). Quant aux autres interventions, elles portent principalement sur le choix des mots et le style :

Non, ce n'était en général pas des corrections de contenu du tout parce qu'il en savait beaucoup plus que moi sur le sujet. Non, l'orthographe non, il n'y avait pas non plus d'erreurs, mais c'était un mot pour un autre. Un mot qui me semblait mieux venu ou peut-être qu'il y avait une répétition un petit peu plus loin. Mais très, très peu (Rao, 2011).

En définitive, notre entretien avec Françoise Parette révèle que Charles-Alexandre n'avait jamais parlé du manuscrit à sa fille, qui a été fort surprise par sa découverte : « C'est extraordinaire de penser qu'il a écrit tout cela sans jamais en parler. Il voulait nous faire une surprise certainement » (Rao, 2011). En ce sens, on peut dire que les circonstances entourant la découverte du manuscrit contribuent à jeter un doute raisonnable sur l'identité de son auteur(e).

La date de rédaction du roman, que Françoise Parette situe dans les années 1970, soit plus de cinquante ans après le départ de son père de l'Alberta, est un autre élément qui mérite que l'on s'y attarde. Cette date est difficile à établir étant donné qu'aucun élément diégétique ou même extradiégétique¹ dans le roman ne renvoie à cette période. En fait, les quelques références historiques dans le roman (mention du *Courrier de l'Ouest*, qui cesse ses activités en 1916; règlement scolaire de 1925, qui consolide l'enseignement du français (Mahé, 1992); participation du « parti des fermiers » ou « United Farmers of Alberta » à l'élection provinciale de 1921 et fin de la Première Guerre mondiale) situent la diégèse dans les trois premières décennies du xx^e siècle, c'est-à-dire au cours d'une période qui s'étend de l'arrivée de la famille Michelet en Alberta jusqu'à leur retour en France (Rao, 2019 : 32).

Une émulation toute fraternelle

Originaires de l'est de la France, le couple Michelet et leurs trois enfants, Marie-Louise, Marie-Claudine et Charles-Alexandre, s'embarquent pour le Canada en 1906. À cette époque, l'Ouest canadien est une destination de prédilection pour de nombreux Français en quête d'une vie meilleure (Pénisson, 1986 : 115). C'est sur un *homestead* situé au lieu-dit La Calmette près de la colonie francophone de Legal que la famille s'établira. Quelques mois à peine après leur installation, Marie-Louise et Charles-Alexandre se joignent au *Courrier de l'Ouest*, seul journal francophone de l'Alberta. Charles-Alexandre en devient le rédacteur tandis que Marie-Louise prend la barre de la chronique féminine « Le coin féminin ». Ceux-ci resteront en poste jusqu'à la fermeture du journal en 1916, soit pendant près d'une dizaine d'années.

¹ La courte note introductive au début du roman évoque non sans lyrisme l'histoire des francophones hors Québec, dont les « paroisses telles "Grande-Coulée" [qui] parsèment d'autant de drapeaux fleurdelisés de la province-mère, la carte du Canada [...] » (s.p.).

Les chroniques de Marie-Louise (qui adopte le nom de plume de Magali) lui valent une certaine notoriété en Alberta, mais également dans l'est du Canada où elle correspond avec plusieurs femmes journalistes de renom, dont Robertine Barry (Rao et Lacroix, 2012 : 183). En 1918, Marie-Louise remporte le concours de l'Alliance artistique de Montréal avec une pièce intitulée « Jean Audrain », dont il ne reste à notre connaissance aucune trace². C'est la pièce *Contre le flot*, lauréate du concours de la revue *L'Action française* en 1922, qui apporte à Marie-Louise la consécration littéraire. La même année, la pièce est publiée dans la collection de l'Action française dirigée par l'abbé Lionel Groulx. Durant un séjour en 1922 à Washington où son frère travaille comme interprète pour l'Union panaméricaine, Marie-Louise publie la pièce *Marraine de guerre* dans la collection MacMillan « French Series ». De retour en France avec sa famille, Marie-Louise compose *Comme jadis* (1925), un roman épistolaire dont les protagonistes, Herminie de Lavernes et Gérard de Noulaine, entretiennent une correspondance de part et d'autre de l'Atlantique. En 1929, le roman est réédité en France dans la collection « Stella » du magazine catholique féminin *Le Petit Écho de la mode*. *Comme jadis* est, à ce jour, la dernière œuvre attribuée à Marie-Louise.

Rédacteur du *Courrier de l'Ouest* et membre actif de la communauté franco-albertaine³, Charles-Alexandre nourrit également une ambition littéraire qui s'épanouit dans l'ombre de celle de sa sœur. Sous le pseudonyme de Jean de Nobon, il signe plusieurs textes publiés dans le prestigieux *Journal de Françoise* et réédités dans *Le Courrier de l'Ouest*. Un de ses textes, intitulé « La caverne-qui-pleure », est primé à l'occasion d'un des nombreux concours organisés par le journal montréalais *La Patrie*. Entre 1905 et 1906, Charles-Alexandre publie plusieurs textes dans le journal français illustré *Le Globe Trotter*, dont « Les canots de feu : le "Globe Trotter" chez les Peaux-Rouges – Récit de l'Indien – Monstre terrible », « Ma visite à la réserve indienne : une photographie rare » et

² Un compte rendu de la pièce publié dans *Le Nationaliste* le lendemain de sa représentation en présente l'intrigue. Ainsi, la pièce met en scène une famille d'immigrants français, les Audrain, installés en Alberta depuis deux décennies, dont le fils, à la veille de la Première Guerre mondiale, est déchiré entre son devoir pour sa patrie et l'amour qu'il porte à sa voisine. Sous le pseudonyme de Claude Maryse, Marie-Louise signe la comédie « En marge de la vie », présentée à un concours d'art dramatique (Barbeau, 1915). Dans plusieurs lettres adressées à l'abbé Groulx (lettres du 29 décembre 1923, du 24 juin 1924 et du 11 février 1925), Marie-Louise mentionne une autre pièce intitulée « Empreinte », soumise au comité de lecture de l'Action française, dont le manuscrit semble avoir été égaré.

³ Charles-Alexandre sera notamment directeur de la section albertaine du Parler français (Lacroix et Rao, 2012 : 17).

« Les pilleurs de train : Adam Kelly et Bill Miner », qui assouvissent la soif d'exotisme des lecteurs du journal. Charles-Alexandre est également l'auteur d'une pièce de théâtre intitulée « Au fond des bois », qui obtient, en 1918, la troisième place au concours de l'Alliance artistique de Montréal et dont la lauréate n'est nulle autre que Marie-Louise⁴. À l'évidence, le frère et la sœur partagent une ambition littéraire commune, qui a pu constituer une source d'émulation. À l'occasion, Marie-Louise, qui semble exercer un certain ascendant littéraire sur son frère cadet, n'hésite pas à lui prodiguer des conseils littéraires :

Son talent délicat fait de sensibilité, d'impressions, jeunes, gagnera encore lorsqu'il se sera dégagé de cette mièvrerie captivante, mais qui donne parfois à ses écrits une note amolissante [*sic*]. Mais, c'est là, plutôt un défaut de l'âge.

Il faut vieillir, Monsieur, vieillir, dissiper l'ambiance qui vous a fait l'âme trop pensable [*sic*], trop vibrante... (1908a : 3).

Tandis que la production littéraire de Charles-Alexandre demeure assez limitée si l'on en juge par son volume et les genres explorés (fantastique, théâtre), celle de Marie-Louise est bien plus abondante et diversifiée. De surcroît, l'œuvre de Marie-Louise s'étend sur au moins deux décennies alors que celle de son frère couvre une période d'à peine six ans, entre 1905 et 1910. En outre, contrairement à sa sœur, Charles-Alexandre ne s'est, à notre connaissance, jamais aventuré dans le genre romanesque, se contentant de textes courts (si l'on exclut sa pièce de théâtre non publiée). Comme semblent l'indiquer les conseils dispensés par Marie-Louise à l'endroit de son frère cadet de même que leur intérêt commun pour le théâtre, il n'est pas impossible que le frère et la sœur se soient mutuellement influencés et aient même, à l'occasion, collaboré.

Un roman en gestation

« La grande épinetière » met en scène une jeune institutrice franco-canadienne du nom de Jeanne Béliveau, qui fait le choix d'aller enseigner

⁴ Dans un compte rendu du concours de l'Alliance paru dans *Le Nationaliste*, Philippe Panneton, qui ne se rend pas compte que « Au fond des bois » et « Jean Audrain » ont en fait été écrits par un frère et une sœur, fait valoir la supériorité de la première qui « possède l'avantage d'un canadianisme absolu », tout en reconnaissant « qu'à tous les autres points de vue [« Jean Audrain »] l'emporte de façon assez substantielle » sur « Au fond des bois », qui se compose d'un soliloque formant « les trois quarts de l'œuvre » (1918 : 2).

à Grande-Coulée, petite communauté francophone de l'Ouest canadien. Si l'arrivée de Jeanne redonne espoir à la majorité des habitants du village, qui souhaite renforcer la présence du français, elle est, en revanche, perçue comme une menace par la minorité irlandaise soutenue par une frange de la population francophone qui a pris le parti de l'assimilation. La trame sociohistorique du roman se double d'une intrigue psychologique se nouant autour du drame de la « double » identité de Jeanne, qui est née au Canada de parents français, originaires de Nantes :

Oui, je suis née ici et c'est bien de me sentir fille de deux pays que vient le drame que je vis... le drame de cette double vocation qui fait que j'éprouve une indécision poignante, une sorte d'angoisse à l'idée de fixer par des paroles irrévocables ma destinée dans l'un ou l'autre... (LGE : 191).

Dans le roman, ce drame prend la forme du dilemme amoureux auquel Jeanne fait face alors qu'elle se trouve tiraillée entre ses deux prétendants : le Français, Jacques Blachère, et le Canadien français, Norbert Trudeau.

Dès leur arrivée en Alberta, Charles-Alexandre et Marie-Louise prennent fait et cause pour la survie du fait français. Toutefois, cet engagement transparait peu, voire pas du tout, dans les écrits littéraires de Charles-Alexandre, qui préfère cultiver la veine de l'exotisme et du fantastique. En effet, sur les quinze textes que nous avons compilés, aucun ne traite de près ou de loin de la réalité des francophones au Canada. Seule « L'aurore blonde, nouvelle de l'Ouest canadien » mentionne la France, mais de façon anecdotique. En revanche, cette réalité est abordée de front dans plusieurs chroniques⁵ de Marie-Louise, constituant même la trame de fond de *Contre le flot* et de *Comme jadis*.

En outre, il est intéressant de souligner que chacun de ces deux textes met en scène une institutrice. Dans *Contre le flot*, Marie-Blanche Gauvreau, l'une des protagonistes principales de la pièce, est une institutrice qui a quitté le confort de son Montréal natal pour venir enseigner le français en Alberta (49) et se mettre au service de la communauté francophone locale. Ses altercations avec le commissaire scolaire, évoquées au détour d'une réplique (41), ne sont pas sans rappeler celles auxquelles Jeanne est mêlée dans « La grande épinetière ». De même, dans *Comme jadis*, Herminie évoque, dans une de ses lettres, la difficile condition des institutrices dans

⁵ Magali exprime dans plusieurs chroniques son attachement à la langue française, dont « Idées d'autrui », *Le Courrier de l'Ouest*, 29 octobre 1908, p. 3 et « Chronique. À propos du parler français », *Le Courrier de l'Ouest*, 25 avril 1912, p. 3.

les colonies francophones de l'Ouest, par l'intermédiaire du personnage de M^{lle} Saint-Jean qui

[...] mangera sans se plaindre le lard et les patates. Elle ne deviendra combative que si un commissaire d'école trouve qu'elle fait bien longue l'heure de français et de catéchisme que permet la loi. Alors, elle qui ne représente qu'une autorité morale devant la force toute-puissante des commissaires d'école, elle cherchera des alliés et — j'ai honte de l'écrire — il arrive quelquefois que le vide se fait autour d'elle, qu'on murmure : — « On sait bien, faut du français, mais l'anglais est bien utile par icite, dans l'Ouest! » La petite maîtresse d'école se défend, se débat, montre les cahiers de ses élèves, prouve que l'enseignement de l'anglais n'est pas négligé, que l'inspecteur lui-même s'est déclaré satisfait. Les esprits s'échauffent; on ne sait d'où part la mauvaise parole et l'on apprend, un jour, que la maîtresse a reçu son congé, telle une « engagée » quelconque. Rassurez-vous, ce ne sera pas là l'histoire de Mlle Saint-Jean (*Comme jadis*, 66).

« L'histoire de Mlle Saint-Jean » présente des ressemblances troublantes avec celle de Jeanne, qui doit également composer avec les convictions du commissaire scolaire et les réticences d'une certaine partie des habitants de Grande-Coulée. Sous la plume de Marie-Louise, les histoires de M^{lle} Saint-Jean, de Marie-Blanche Gauvreau et de Jeanne Belliveau font écho au récit mythique des missionnaires fondateurs. Comme le déclare M^{me} Lamarche dans *Contre le flot* en parlant des institutrices, « [l]'Est ne les connaît pas assez ces petites missionnaires qui le quittent pour une vie souvent dépourvue d'agrément. Et cependant, grâce à elles, des générations pourront remplir leur rôle en se transmettant le verbe maternel » (*Contre le flot*, 57).

Une correspondance retrouvée entre l'abbé Lionel Groulx et Marie-Louise jette une lumière inédite sur ses projets littéraires après son retour en France. Dans une lettre en date du 4 juillet 1925⁶, Marie-Louise, qui dit se tenir informée de l'actualité canadienne-française, évoque le remplacement des compagnes de Jésus par une communauté irlandaise ainsi que les tensions entre commissaires scolaires français et irlandais. Il faut dire que ces tensions bien connues (Huel, 1975; Rainey, 1999), font l'objet d'une couverture médiatique dans les années 1920. Ainsi, plusieurs journaux francophones, comme *L'Union* et *Le Patriote de l'Ouest*, dénoncent la mainmise des Irlandais sur l'Église catholique et les commissions

⁶ Marie-Louise Michelet à l'abbé Lionel Groulx, Lettre du 4 juillet 1925, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (ci-après BAnQ), Fonds Lionel-Groulx, CLG1,S1,D2704.

scolaires séparées en Alberta (et ailleurs au Canada), qui mettent en péril la préservation de la langue et de la culture françaises⁷. Faisant valoir la responsabilité fondamentale des « maîtresses » dans la préservation du français, Marie-Louise fait part à l'abbé Groulx de son désir d'écrire

[...] le roman d'une de ces vaillantes institutrices qui s'acharnent à entretenir l'étincelle sacrée, malgré le vent qui souffle, insidieux ou violent, des commissions scolaires trop souvent hostiles et si rarement soucieuses de leurs droits... L'école serait perdue, telle que je l'ai connue dans un lointain district. On verrait graviter autour d'elle ces éléments qui font la vie d'une de ces paroisses nées de la volonté d'un prêtre, de la ténacité de quelques hommes, et tout cela tellement français, tellement « chez nous » qu'il est impossible que tout cela ne le demeure pas. -- Il y aurait un jeune Canadien, né dans l'Ouest, élevé dans l'Ouest -- je le vois membre fondateur du cercle Dollard -- optimiste et ambitieux -- un Canadien de l'Ouest. Il y aurait un Anglais sympathique et si incompréhensif! Il faudrait faire quelque chose de très bien, de si bien que je crains de n'oser jamais attaquer mon sujet! Cependant il me hante...⁸.

Dans une autre lettre, datée du 29 janvier 1926, celle-ci revient sur son roman en préparation à la lumière de l'actualité récente à l'époque en Alberta :

Je me tiens au courant du mouvement passionnant en Alberta. Il semble que je l'avais prévu. Le roman que j'ai sur le métier en prend une actualité remarquable. Je connais personnellement tous les personnages qui évoluent autour de cette question des écoles (si l'on peut dire); les sincères et les ambitieux; j'aurai bien du mal à ne pas en faire un roman à clef! - Peut-être vous souvient-il, Monsieur l'Abbé, que je vous ai tracé les grandes lignes de ce nouveau travail il y a plus de six mois! Il faut que ce soit quelque chose de très bien afin d'être utile à notre cause⁹.

Dans un courrier envoyé près de 30 ans plus tard, Marie-Louise, qui réside alors dans la banlieue de Nice, confie à son correspondant qu'elle

⁷ Voir, par exemple, *Le Patriote de l'Ouest*, 7 octobre 1925, p. 3 et *Le Patriote de l'Ouest*, 12 mai 1926, p. 7.

⁸ Marie-Louise Michelet à l'abbé Lionel Groulx, Lettre du 4 juillet 1925, BAnQ, Fonds Lionel-Groulx, CLG1,S1,D2704.

⁹ Marie-Louise Michelet à l'abbé Lionel Groulx, Lettre du 29 janvier 1926, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (ci-après BAnQ), Fonds Lionel-Groulx, CLG1,S1,D2704.

« espère publier d'ici quelque temps un roman qui sera le fruit de mes années canadiennes¹⁰ ».

On ne peut s'empêcher de noter les nombreuses similarités entre le projet de roman que Marie-Louise décrit au fil de sa correspondance avec l'abbé Groulx et « La grande épinetière » : les deux textes mettent en scène une institutrice¹¹ dont l'œuvre de francisation se heurte aux velléités des commissaires scolaires et de la minorité irlandaise; l'action se déroule dans une paroisse francophone isolée de l'Ouest canadien dont le quotidien est dépeint avec réalisme; enfin, le sous-genre privilégié est celui du roman à clé. Comme nous l'avons montré par ailleurs (Lacroix et Rao, 2012), le patronyme de certains personnages de « La grande épinetière » n'est pas sans rappeler celui d'illustres homonymes ayant marqué l'histoire de la francophonie albertaine (l'abbé Normandin = l'abbé Normandeau; Adéodat Bourgeois = Adéodat Boileau; P.-E. Tremblay = P.-E. Lessard).

Quelques considérations onomastiques et stylistiques

Les textes de Marie-Louise comportent plusieurs différences notables avec ceux de son frère. Partant, nous nous emploierons à montrer que certaines caractéristiques des textes de Marie-Louise les rapprochent de « La grande épinetière ».

D'une œuvre à l'autre, Marie-Louise reprend les noms de ces personnages. Le cas le plus emblématique est celui de la réapparition du D^r André Lamarche¹², protagoniste principal de *Contre le flot*, et de sa mère dans le roman *Comme jadis*. Bien que cette pratique intertextuelle ne soit pas systématique, elle est néanmoins présente dans « La grande épinetière ». En effet, pas moins de huit noms propres utilisés dans le roman se retrouvent dans *Comme jadis* : Alma, Barney, Darky, Jeanne, Labbé, Malvina, Trudel et Valiquette. Il est intéressant de noter que le prénom de l'héroïne de « La grande épinetière » (Jeanne) apparaît dans *Comme jadis*, en plus d'être utilisé dans plusieurs chroniques¹³. Quant à « Darky », ce n'est autre que le nom du terre-neuve noir

¹⁰ Marie-Louise Michelet à l'abbé Groulx, Lettre du [?] 1955, BAnQ, Fonds Lionel-Groulx, CLG1,S1,D2704.

¹¹ À cet égard, il convient de rappeler que Marie-Louise était elle-même enseignante de français et de théâtre à l'école Llanarthney School pour jeunes filles à Edmonton.

¹² Il n'est pas impossible que le personnage du D^r Lamarche soit inspiré par le D^r Charles Valéry avec qui Marie-Louise a entretenu une relation platonique et à qui elle a dédié *Contre le flot*.

¹³ Voir, par exemple, « Conte pour le 24 juin » (*Le Courrier de l'Ouest*, 24 juin 1915, p. 1 et 3); « Leurs gestes et leurs mots » (*Le Courrier de l'Ouest*, 6 mai 1915, p. 3); « De Suzanne à Jeanne » (*Le Courrier de l'Ouest*, 21 octobre 1909, p. 7); « Les injouguées » (*Le Courrier de l'Ouest*, 20 août 1908, p. 3).

de Marie-Louise auquel elle consacre d'ailleurs une chronique (Magali, 1907 : 3). En revanche, aucun des noms de personnages de « La grande épinetière » ne se retrouve dans les textes de Charles-Alexandre.

Une des particularités des textes de Marie-Louise est de recourir à des mots et à des expressions du français canadien vernaculaire, en particulier dans les séquences dialoguées. Loin d'être inédite, cette pratique que l'on peut qualifier d'« hétéroglossique¹⁴ » s'inscrit dans la continuité des romans québécois du XIX^e siècle (Grutman, 1996) et se généralise à partir des années 1960 et 1970 chez un Michel Tremblay ou un Réjean Ducharme. Les exemples ci-dessous, tirés de « La grande épinetière » et de *Comme jadis*, illustrent bien cette tendance à employer des canadianismes (et des anglicismes).

Tableau 1
Exemple d'utilisation de canadianismes et d'anglicismes dans
« La grande épinetière » et *Comme jadis*

« La grande épinetière »	<i>Comme jadis</i>
<p>Il l'avouait avec candeur. Rien ne le désignait pour la vie de fermier trop calme à son gré lorsqu'après dix années passées dans les affaires à Edmonton, d'abord comme agent immobilier puis comme hôtelier, son caractère instable l'avait amené à « mouver » avec toute sa famille vers les terres neuves qui venaient d'être ouvertes au nord de Kinistino. Ce qui l'avait décidé, c'était la perspective de toutes les entreprises à lancer dans un centre qui « se partait » et qui devaient [sic] permettre de faire gros d'argent (26).</p>	<p>La rue large et sans trottoir était vide de gens. La messe était commencée. Au long des clôtures, qui relient les maisons du village les unes aux autres, les attelages s'alignaient... Bobsleighs surmontés de la boîte de Waggon, traîneaux bas, en bois blanc, œuvre de colon ingénieux et indigent, « cutters » aux hautes glissières, fins de lignes, capitonnés de velours vert ou rouge. Les chevaux, broncos, cayuses et gros team, encapuchonnés de « couvertes », rongeaient la perche d'épinette avec un bruit de mors et de dents qui s'accrochent. Un bœuf blanc et noir et un grand cheval rouge, attelés à la même « togne » de bouleau dont l'écorce s'effritait, partageaient fraternellement l'abri d'une couverte à carreaux multicolores (125).</p>

¹⁴ Ce terme emprunté au critique russe Mikhaïl Bakhtine désigne la coexistence de variétés distinctes à l'intérieur d'un même code linguistique. Dans le cas qui nous concerne, il s'agit de variétés dialectales du français oral et d'emprunts de l'anglais.

Cette hétéroglossie se retrouve dans la pièce *Contre le flot*, en particulier dans les répliques de M^{me} Cantin (12-13), une Canadienne française qui cherche coûte que coûte à faire sa place dans la bourgeoisie anglaise de Montréal. En général, l'insertion de ces canadianismes (et d'anglicismes) se fait au moyen de guillemets et de l'italique, ce qui confère au français standard le statut de norme par défaut. L'utilisation d'un français vernaculaire semble traduire une volonté d'authenticité de la part de l'auteur, qui s'efforce de restituer le profil sociolinguistique des personnages¹⁵. Il convient de noter que l'emploi des canadianismes (mots et collocations) est particulièrement fréquent dans « La grande épinetière ». Du point de vue narratif, cette situation peut s'expliquer par le fait que le roman met en scène un grand nombre de personnages canadiens-français et métis, dont le narrateur rapporte les propos en style direct. En revanche, dans *Comme jadis*, la narratrice est davantage soucieuse d'expliquer ces termes et ces expressions vernaculaires à son correspondant français, notamment au moyen de périphrases explicatives (33; 59). Du point de vue lexical, « La grande épinetière » se rapproche de *Comme jadis* et dans une moindre mesure des chroniques eu égard au nombre de canadianismes (et d'anglicismes) employés. À titre d'exemple, en voici un échantillon qui se retrouve dans *Comme jadis* : « épinettes », « badrer », « revirer », « catalogne », « mouver », « à soir », « habitant », « maringouins », « solage » et « godendard ». En ce qui concerne les textes de Charles-Alexandre, ils sont écrits en français standard et ne contiennent ni canadianismes ni anglicismes.

Enfin, grâce au logiciel d'analyse de corpus Antconc, nous avons été en mesure de déterminer les collocations les plus fréquentes dans les deux sous-corpus et dans « La grande épinetière ». Cette procédure a notamment révélé la présence d'un « n-gramme » (ou séquence de mots) de quinze mots¹⁶ communs (n=15) à « La grande épinetière » et à *Comme jadis* :

¹⁵ Autrement dit, l'usage de telle ou telle variante du français constitue un marqueur socioculturel et même épilinguistique (qui dénote un certain rapport à l'identité canadienne-française).

¹⁶ Le logiciel Stylo que nous emploierons pour l'analyse stylométrique s'appuie également sur le calcul des « n-grammes » combiné à d'autres approches, comme la recherche des mots plus fréquents (MFW). La combinaison de ces approches augmente la fiabilité du verdict d'attribution final. C'est pour cette raison que nous ne détaillerons pas le résultat de la comparaison des deux sous-corpus. Nous nous contenterons de noter que les chroniques et *Comme jadis* possèdent le plus grand nombre de « n-grammes » (n > 2 mots) communs avec « La grande épinetière » qu'avec le corpus des textes de Charles-Alexandre.

Tableau 2
Exemple d'un n-gramme de quinze mots dans
« La grande épinetière » et *Comme jadis*

« La grande épinetière »	<i>Comme jadis</i>
L'automne paraît <u>avant que les avoines tardives soient coupées; il encadre les champs, encore mouvants d'ors</u> pâles, de l'or foncé des tremblaies que chaque nuit de gel fait progresser dans la gamme des roux (69, nous soulignons).	Notre automne mérite plus justement l'importance que nous lui accordons. C'est la saison canadienne. Ici, dans notre Nord-Ouest, il nous arrive <u>avant que les avoines tardives ne soient coupées. Il encadre les champs, encore mouvants d'ors</u> clairs de la somptuosité d'ors plus vifs que le gel de chaque nuit rouillera (61, nous soulignons).

Comme on peut s'en rendre compte, la ressemblance ne porte pas uniquement sur le nombre de mots; elle concerne également le thème (les avoines, les champs, le gel) et les qualités poétiques (le chromatisme). Aussi est-il difficile de croire qu'il s'agit d'une coïncidence.

Présentation du corpus

Notre corpus comprend un premier sous-corpus de textes écrits par Charles-Alexandre (sous-corpus « Alex ») et un second sous-corpus plus substantiel de textes signés par Marie-Louise (sous-corpus « Magali »). Plus précisément, le sous-corpus « Alex » se compose de quinze articles¹⁷ parus sous le pseudonyme de Jean de Nobon dans quatre journaux différents, à savoir *Le Globe Trotter*, *Le Journal de Françoise*, *La Patrie* et *Le Courrier de l'Ouest*, entre le 23 novembre 1905 et le 14 avril 1910. Il s'agit d'un corpus relativement homogène de textes brefs (entre 282 et 2119 mots), qui appartiennent à des genres variés : « nouvelle », « conte »,

¹⁷ Il manque à ce corpus trois textes publiés dans *Le Globe Trotter*, dont nous n'avons pu obtenir la transcription. Ces dix-huit textes représentent, à notre connaissance, la totalité de la production littéraire de Charles-Alexandre (à l'exclusion de la pièce inédite « Au fond des bois »).

« poème en prose »¹⁸ et compte rendu. Quant au corpus « Magali », il comprend 286 chroniques publiées sous la rubrique « Le coin féminin », entre 1906 et 1916, dans *Le Courrier de l'Ouest* ainsi que le roman épistolaire *Comme jadis* (1925). Les chroniques prennent elles-mêmes plusieurs formes : saynètes, contes, lettres, éphémérides, poèmes, textes d'opinion, etc. Nous avons fait le choix de ne pas inclure les pièces *Contre le flot* (1922) et *Marraine de guerre* (1922) afin de limiter autant que possible les variations de genre. C'est également pour cette raison que nous avons exclu les saynètes de l'ensemble des chroniques. Toutefois, nous avons tenu compte de ces textes dans l'analyse qualitative précédente puisqu'ils ont un statut central dans l'œuvre de Marie-Louise.

Notre corpus appelle un certain nombre de remarques, qui prendront leur importance dans l'analyse stylométrique que nous entreprendrons dans la suite de cet article. En premier lieu, les deux sous-corpus sont de tailles inégales : 16 405 mots pour le sous-corpus « Alex » et 253 956 mots pour le sous-corpus « Magali ». En ce qui concerne « La grande épinettière » (« anonyme »), il comporte 61 921 mots. Dans le cas de textes courts, la méthode de comptage des mots les plus fréquents peut se révéler problématique (Schöberlein, 2017 : 644). Toutefois, il est toujours possible de combiner les textes en sous-corpus d'au moins 5000 mots (Eder, 2015 : 180) pour éviter ce problème. En second lieu, les sous-corpus comptent des textes de genres et de formats différents (par ex. des articles de presse et un roman épistolaire), ce qui est susceptible d'avoir un effet sur certaines méthodes stylométriques, comme le comptage des mots les plus fréquents (Kestemont *et al.*, 2012; Stamatatos, 2013; Eder, 2015). En troisième lieu, Charles-Alexandre et Marie-Louise partagent le même récit familial. De surcroît, celle-ci a probablement exercé un ascendant littéraire sur son frère cadet. Ainsi, il n'est pas impossible que cette proximité tant familiale qu'intellectuelle se traduise par des similitudes de contenu et de forme entre les textes des deux sous-corpus. Enfin, nous savons que Françoise Paretti a effectué un certain nombre de modifications sur le texte original. Toutefois, nous ne connaissons pas le détail exact de ces modifications (même si nous savons que leur ampleur demeure limitée). Dans le même ordre d'idées, il est possible que le texte de *Comme jadis* ait fait l'objet d'interventions éditoriales avant sa publication. En ce qui concerne les chroniques parues dans les journaux, elles comportent des erreurs qui peuvent être attribuées non pas tant à l'auteure elle-même qu'à la qualité de

¹⁸ Nous reprenons les dénominations génériques utilisées par Charles-Alexandre lui-même. Afin de faciliter l'identification des textes inclus dans le corpus et analysés dans les graphiques, nous les avons nommés selon le modèle suivant : prénom de l'auteur et titre de l'œuvre ou sorte de récit (par exemple, conte, chronique). Quant au manuscrit, nous lui avons attribué l'étiquette « anonyme » et « Grande épinettière ».

la transcription dans les journaux¹⁹. Tous les points qui viennent d'être évoqués peuvent influencer les résultats de l'analyse stylométrique. À cela s'ajoute le fait que nous n'excluons pas l'hypothèse que Charles-Alexandre ait pu intervenir *a posteriori* sur le texte composé par sa sœur, ce qui corroborerait dans une certaine mesure le témoignage de Françoise Paretti. Nous verrons que cette hypothèse se trouve confirmée par l'analyse stylométrique.

Analyse stylométrique

La stylométrie peut être définie simplement comme l'analyse statistique du style littéraire. Celle-ci peut se révéler particulièrement utile pour établir avec plus ou moins de certitude l'identité de l'auteur d'un texte à partir de l'analyse de ses caractéristiques (stylistiques, sémantiques, etc.) combinée à celles d'autres textes. Ces caractéristiques peuvent varier : il peut s'agir de la longueur des mots, de la taille des phrases et des paragraphes, de l'orthographe, des mots les plus fréquents, de la ponctuation, de la richesse sémantique, de l'indice de lisibilité, des mots rares (*hapex logomenon*), etc. Les progrès dans le domaine de l'intelligence artificielle, de l'apprentissage machine ainsi que l'application de techniques statistiques multivariées ont contribué à faire de la stylométrie un outil de plus en plus fiable et dont les champs d'application ne cessent de s'étendre : détection du plagiat (Alsallal, Amin, James *et al.*, 2013), authentification de l'auteur de messages (lettres, courriels, textos) incriminants (Chaski, 2005) et lutte contre les logiciels malveillants (Dewan, Kashyap et Kumaraguru, 2014). Depuis une dizaine d'années, un nombre croissant d'études dans le domaine de la littérature et des humanités numériques (Rueda, 2016; Barber, 2019) tirent parti des possibilités de l'analyse stylométrique pour revisiter et, parfois même, trancher des questions de paternité littéraire.

Pour tenter de déterminer qui, entre Charles-Alexandre et Marie-Louise, est l'auteur(e) de « La grande épinetière », nous avons choisi le logiciel à code source en accès libre Stylo R. Créé par Maciej Eder, Jan Rybicki et Mike Kestemont, celui-ci offre le double avantage d'effectuer une variété de calculs stylométriques communs dans l'attribution de la paternité d'une œuvre et de présenter les résultats à l'aide d'une interface utilisateur graphique particulièrement ergonomique. En outre, Stylo R a déjà fait ses preuves dans de nombreuses études stylométriques (Schöberlein, 2017; Ilsemann, 2018).

Les calculs stylométriques effectués par l'ensemble Stylo R se basent sur les mots les plus fréquents (*Most Frequent Words* ou MWF), ainsi que sur les

¹⁹ Ces erreurs ont été systématiquement corrigées dans le sous-corpus afin qu'elles n'affectent pas nos résultats.

« n-grammes » que le logiciel séquence automatiquement à partir de caractères ou de mots communs. Fondées sur une approche lexicale (« *bag-of-words* »), ces méthodes sont aujourd'hui largement employées dans le domaine de la stylométrie (Mladenic et Grobelnik, 1998; Burrows, 2002; Eder, 2018). Les œuvres soumises à l'analyse par Stylo R ont été choisies parmi les corpus d'œuvres de Marie-Louise et de Charles-Alexandre, puis elles ont été transcrites pour les besoins de l'analyse. Le manuscrit anonyme de « La grande épinetière » fait partie de tous les calculs effectués et apparaît en lettres vertes dans les graphiques produits par Stylo R. Les œuvres de Marie-Louise apparaissent, quant à elles, en lettres bleues dans les graphiques et se divisent en chroniques, en contes et en diverses œuvres de fiction tirées des articles publiés originellement dans *Le Courrier de l'Ouest* entre 1906 et 1916 et compilées en partie dans l'ouvrage *L'Ouest raconté par Magali Michelet* et le site Web « Histoire de la presse écrite francophone dans l'Ouest canadien ». Nous avons également ajouté le roman épistolaire *Comme jadis*, dont la taille et le genre s'apparentent à ceux de « La grande épinetière ». Les œuvres de fiction de Marie-Louise ont été divisées en plus petites collections (soit les chroniques, les contes, les œuvres de fiction), afin d'avoir des fichiers de textes de taille semblable à ceux de Charles-Alexandre, dont les œuvres individuelles apparaissent en lettres rouges. Nous nous sommes servis de trois calculs statistiques différents proposés par Stylo R, à savoir l'analyse typologique (*cluster analysis*), l'analyse en composantes principales (PCA) et l'arbre de consensus (*consensus tree*). Dans un second temps, nous mettrons à profit la fonction « Rolling classify » pour évaluer le degré d'intervention de Marie-Louise et de Charles-Alexandre dans le manuscrit.

L'analyse typologique présente les résultats sous la forme d'un dendrogramme afin d'organiser hiérarchiquement les textes analysés dans le corpus. Il s'agit ici de fixer des *minima* et des *maxima* égaux de mots fréquents et de pourcentages d'élagage (en anglais, *culling*) des mots uniques. Ces derniers paramètres s'appliquent aussi à l'analyse en composantes principales ou Principal Components Analysis (PCA), qui se sert d'une matrice de covariance afin de comparer les textes et d'établir des corrélations entre certains éléments. Une autre représentation par arbre de consensus permet de faire ressortir les similitudes entre les textes. Les graphiques qui décrivent les résultats se basent sur une analyse statistique des distances entre textes, c'est-à-dire des similitudes et des différences entre textes à partir des mots les plus fréquents (MFW). En l'occurrence, nous nous sommes servis de la distance Classique Delta, qui est celle préconisée notamment par Eder *et al.* (2018 : 16) et par Laramée (2022), afin de « comparer un texte (ou un ensemble de textes) anonyme aux signatures stylistiques de plusieurs auteurs en même temps » tout en « évit[ant] que les mots très fréquents dominant complètement les calculs » (Laramée, 2022).

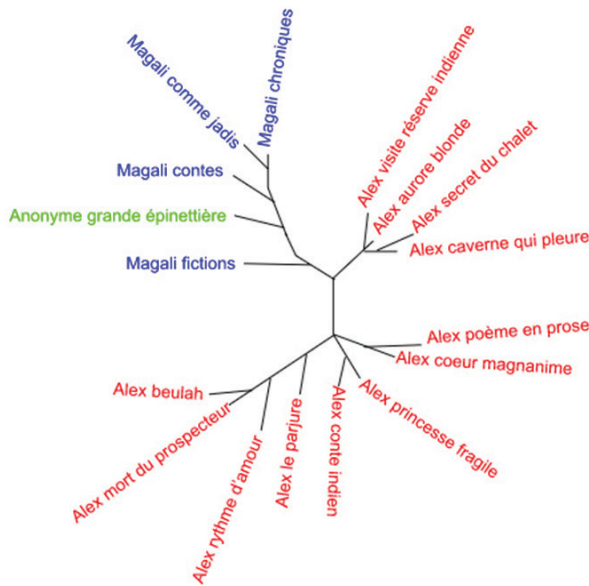


FIGURE 1 – Arbre de consensus, 100 à 1000 mots les plus fréquents (MFW) avec 0% d'élagage avec utilisation d'une distance classique delta.

Le dendrogramme ci-dessus ainsi que l'analyse typologique (par *cluster*) associent clairement le manuscrit de « La grande épinetière » à l'arborescence des œuvres de Marie-Louise. En revanche, les œuvres d'Alex Michelet se répartissent selon les ressemblances stylistiques détectées par le logiciel, qui regroupe, à titre d'exemple, « Ma visite à la réserve indienne », « Aurore blonde », « La Caverne-qui-pleure » et « Le secret du chalet clos » en raison de traits communs. Stylo R s'est servi d'une échelle de 100 à 1000 mots les plus fréquents pour effectuer les calculs qui ont permis l'organisation des œuvres que nous voyons dans le premier graphique. L'analyse par *cluster* à partir de 500 MFW présente les mêmes résultats dans le second graphique que dans l'arborescence ci-dessus. Il convient de noter qu'un élagage par pourcentage de mots uniques n'a aucune influence substantielle sur le regroupement des œuvres.

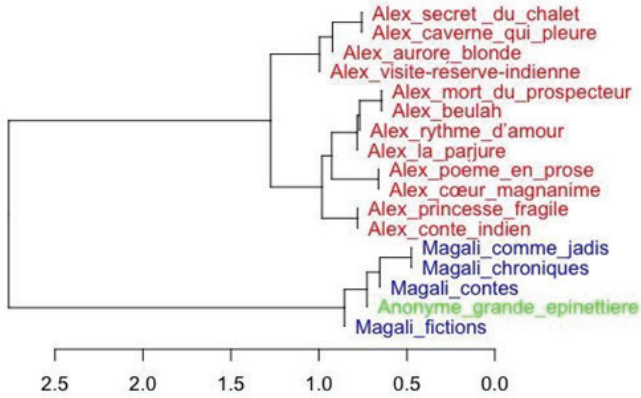


FIGURE 2 – Analyse par grappe (*cluster*) 500 MFW avec 0% d'élagage avec utilisation d'une distance classique delta

Stylo R peut également effectuer une analyse PCA qui permet d'établir des corrélations entre textes de différents auteurs par rapport à un manuscrit dont l'auteur est incertain. Une matrice de corrélation a été choisie, comme le recommandent Eder, Rybicki et Kestemont (2018 : 15), qui considèrent cette méthode plus fiable que celle basée sur une matrice de covariance.

Dans les graphiques 3 et 4 présentant l'analyse PCA, l'axe horizontal correspond à l'auteur ("*authorship*"), tandis que l'axe vertical correspond au genre. Tous les textes de Charles-Alexandre sont en rouge alors que ceux de Marie-Louise sont en bleu. Le calcul PCA regroupe toutes les œuvres de Marie-Louise horizontalement, indépendamment du nombre de mots communs choisis, soit 500, soit 1000. Toutes les œuvres de Marie-Louise sont regroupées selon l'axe vertical avec 500 MFW, ce qui veut dire que leur genre est semblable et qu'il y a de grandes chances que l'auteur soit le même. Cependant, avec 1000 MFW, le manuscrit de « La grande épinettière » se trouve associé au genre de *Comme jadis* ainsi qu'à celui de certains textes de Charles-Alexandre, mais de manière plus distante. L'analyse stylométrique confirme que Marie-Louise est bel et bien l'auteure des œuvres qui lui sont attribuées ainsi que de « La grande épinettière ». De plus, ce texte appartient au même genre littéraire que les autres œuvres de Marie-Louise. Charles-Alexandre, quant à lui, se voit attribuer la paternité de ses publications. Toutefois, celles-ci sont plus variées aussi bien en ce qui concerne leur genre que leur paternité. En effet, quatre d'entre elles (« Aurore blonde », « Le secret du chalet clos », « Ma visite à la réserve indienne » et « La Caverne-qui-pleure ») possèdent des caractéristiques des textes de Marie-Louise.

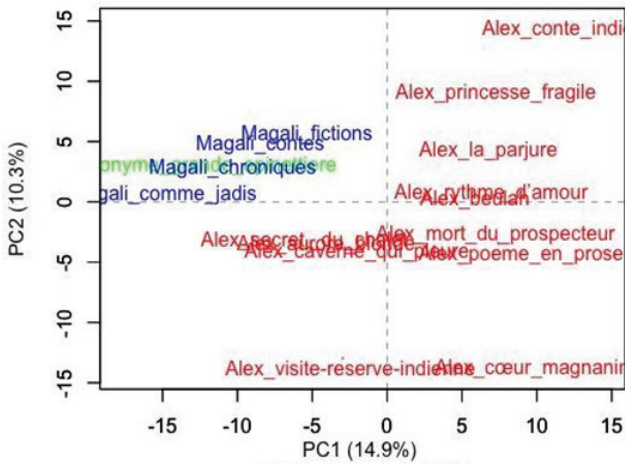


FIGURE 3 – Analyse PCA par matrice de corrélation, 500 MFW avec 0% d'élagage

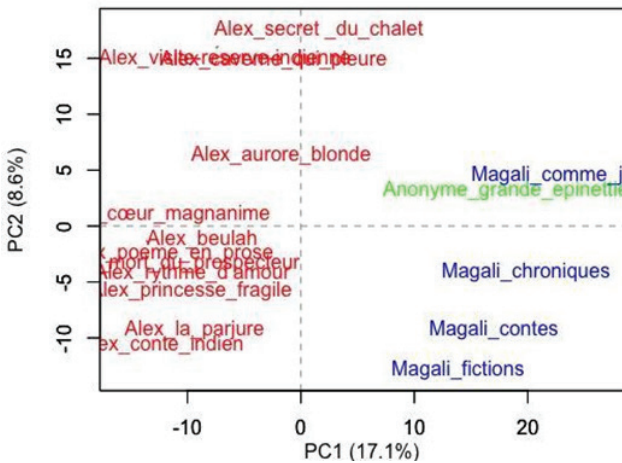


FIGURE 4 – Analyse PCA par matrice de corrélation, 1000 MFW avec 0% d'élagage

Une possible contribution de Charles-Alexandre?

La fonction « Rolling classify » permet de détecter les contributions d'un ou de plusieurs coauteurs d'un texte. Cette méthode se sert de la classification par SVM-linéaire²⁰ afin de découper un manuscrit d'auteur inconnu en parties égales, puis de les comparer à d'autres textes d'auteurs connus. Il est ainsi possible de quantifier la contribution d'un ou de plusieurs auteurs à un manuscrit. La fonction « Rolling classify » nous permettra de déterminer les contributions respectives de Marie-Louise et de Charles-Alexandre à « La grande épinetière ». Comme nous l'avons dit précédemment, nous n'excluons pas que chacun d'entre eux ait pu contribuer à la rédaction du roman dans des proportions qui restent à déterminer. Nous avons d'abord regroupé les textes attribués avec certitude à Charles-Alexandre et à Marie-Louise dans un ensemble de référence pour ensuite les comparer au manuscrit dans l'ensemble test.

Les résultats de « Rolling classify » fluctuent selon le nombre de mots fréquents (MFW) choisis et la taille des tranches de texte à prélever du manuscrit. Si le nombre de MFW est restreint (par exemple, 100) et que les tranches sont petites (par exemple, 500 mots par tranche), alors le manuscrit est attribué à Marie-Louise (en vert), avec de courtes contributions régulières de la part de Charles-Alexandre (en rouge)²¹.

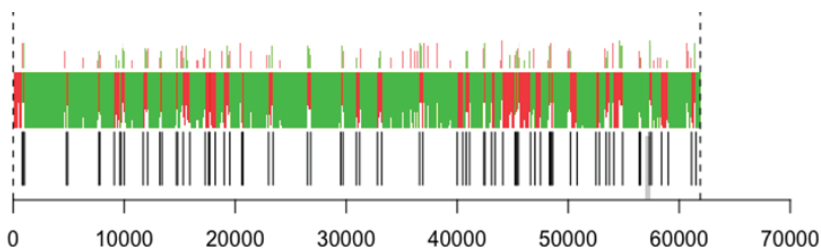


FIGURE 5 – Fonction RollingClassify() par tranches de 500 mots de LGE avec les contributions potentielles de Marie Louise en vert et celles de Charles Alexandre en rouge selon le développement de l'intrigue du manuscrit

²⁰ SVM signifie « *Support Vector Machines* ». Le principe du SVM consiste à transformer le texte en des milliers de vecteurs qui correspondent chacun à la fréquence relative d'un terme dans le texte. Ces fréquences peuvent ensuite être présentées sur un plan de façon linéaire.

²¹ Voici le code utilisé dans Stylo R pour obtenir ces résultats : `rolling.classify(write.png.file = TRUE, classification.method = «svm», mfw = 100, training.set.sampling = «normal.sampling», slice.size = 500, slice.overlap = 400)`.

Cependant, si l'on augmente les MFW à 1000 et les tranches de texte à 5000 mots, le manuscrit en entier est attribué à Marie-Louise, avec seulement deux contributions localisées de son frère²².

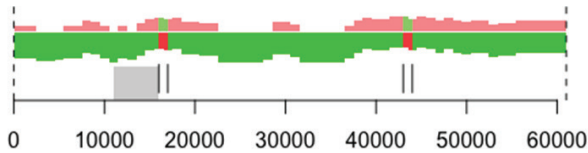


FIGURE 6 – Fonction RollingClassify() par tranches de 5000 mots de LGE avec les contributions potentielles de Marie Louise en vert et celles de Charles Alexandre en rouge selon le développement de l'intrigue du manuscrit

D'après ce calcul, les deux sections du manuscrit qui semblent avoir reçu la contribution de Charles-Alexandre sont le chapitre VI (à partir de 16 108 mots) et les chapitres XV ou XVI (à partir de 41 556 mots), comme le montre le diagramme ci-dessus. En effectuant un calcul « Rolling classify » individuel pour le chapitre VI, il est possible d'identifier et de visualiser plus clairement les interventions de Charles-Alexandre.

Le chapitre VI est essentiellement descriptif et compte moins de séquences dialoguées que les autres (sans que cela suffise toutefois à en faire une exception). Toutefois, il comporte plusieurs canadianismes (par exemple, « homestead », « mouvé » et « virer son capot ») caractéristiques du style hétéroglossique de Marie-Louise. D'une manière générale, les interventions de Charles-Alexandre semblent assez légères au point de se diluer à mesure que l'on augmente le nombre de MFW, comme dans les graphiques ci-dessous où les contributions de Charles-Alexandre diminuent substantiellement, jusqu'à disparaître complètement, lorsque nous passons de 500 MFW à 1000 MFW²³.

²² Voici le code utilisé dans Stylo R pour des résultats correspondants à 1000 MFW en tranches de 5000 mots : `rolling.classify(write.png.file = TRUE, classification.method = «svm», mfw = 1000, slice.size = 5000, slice.overlap = 4000)`.

²³ Voici le code utilisé dans Stylo R pour des résultats correspondants à 1000 MFW en tranches de 500 mots : `rolling.classify(write.png.file = TRUE, classification.method = «svm», mfw = 1000, slice.size = 500, slice.overlap = 400)`.

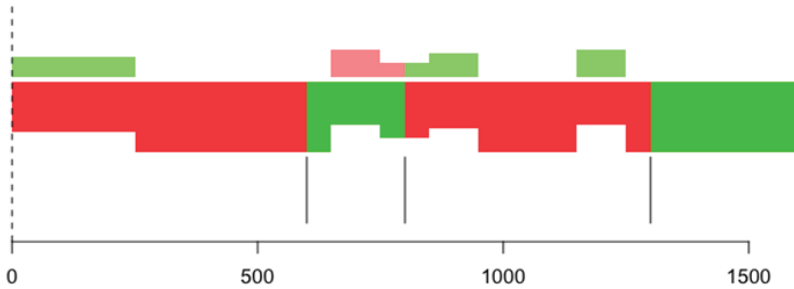


FIGURE 7 – Fonction RollingClassify() avec 500 mots fréquents analysés du chapitre 6 de LGE avec les contributions potentielles de Marie Louise en vert et celles de Charles Alexandre en rouge selon le développement de l'intrigue du chapitre

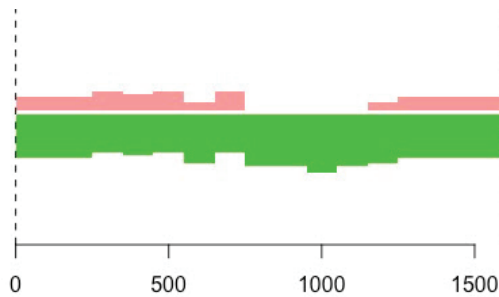


FIGURE 8 – Fonction RollingClassify() avec 1000 mots fréquents analysés du chapitre 6 de LGE avec les contributions potentielles de Marie Louise en vert et celles de Charles Alexandre en rouge selon le développement de l'intrigue du chapitre

Conclusion

L'examen des éléments biographiques et stylistiques de même que l'analyse stylométrique nous amènent à conclure que Marie-Louise est l'auteure de « La grande épinetière ». Le témoignage de Françoise Parette et les interrogations qu'il soulève jettent un doute raisonnable sur l'identité de l'auteur(e) du texte. Auteure de chroniques, de pièces de théâtre et d'un roman, Marie-Louise, qui avait acquis au début des années 1920 une certaine notoriété au

Canada français, avait déjà à son actif une œuvre romanesque. En revanche, Charles-Alexandre, même s'il nourrissait également une ambition littéraire, s'est, pour sa part, contenté de signer des textes courts qui se démarquent par leur exotisme et leur tonalité fantastique. Or, aucun de ces aspects ne se retrouve dans « La grande épinetière » dont l'action, qui rappelle celle des romans du terroir, se déroule dans une paroisse francophone de l'ouest de l'Alberta durant la première moitié du xx^e siècle. Le récit se concentre autour de Jeanne Béliveau, jeune institutrice franco-canadienne, qui fait face à la fois aux démons de l'assimilation (incarnés notamment par la communauté catholique irlandaise) et à une crise d'identité personnelle. Garant de la survie de la langue et de la culture françaises, l'archétype de l'institutrice occupe une place de choix dans plusieurs œuvres de Marie-Louise. En ce qui concerne l'intrigue générale de l'œuvre, elle ressemble tant par son contenu que par sa forme (celle d'un roman à clé) à celle du roman en gestation que Marie-Louise évoque dès 1925 dans sa correspondance avec l'abbé Groulx. Il n'est donc pas impossible que la rédaction du manuscrit ait commencé bien avant les années 1970, contrairement à ce qu'avance Françoise Parette.

À y regarder de plus près, « La grande épinetière » comporte de nombreuses ressemblances avec les écrits de Marie-Louise : on y retrouve les noms de plusieurs personnages de *Comme jadis* ainsi qu'une écriture hétéroglossique qui fait coexister la langue vernaculaire de personnages canadiens-français et métis avec le français standard. L'analyse stylométrique conduite au moyen du logiciel en accès libre Stylo R confirme les résultats de l'étude qualitative. L'analyse typologique, l'analyse en composantes principales et l'arbre de consensus associent systématiquement ce roman aux œuvres de Marie-Louise. Quant aux résultats obtenus grâce à la fonction « Rolling classify », ils confirment l'hypothèse de la contribution de Charles-Alexandre au manuscrit. Toutefois, cette contribution, dont la nature exacte reste difficile à déterminer, demeure superficielle.

« La grande épinetière » ou, plus exactement, « La paroisse de Grande-Coulée », selon son titre originel, vient enrichir l'œuvre méconnue de celle qui fut l'une des pionnières des lettres francophones dans l'Ouest canadien. En plus d'apporter un témoignage historique inédit sur le combat pour la survie des francophones dans les petites communautés de l'Alberta, le roman interroge tant dans son fond que dans sa forme la diversité de cette identité francophone. Le drame identitaire que traverse Jeanne de même que l'hétéroglossie du roman constituent autant d'illustrations de cette diversité qui se retrouve aujourd'hui plus que jamais au cœur des communautés francophones en situation minoritaire.

BIBLIOGRAPHIE

Archives

MICHELET, Marie-Louise (1923-1955). Lettres à l'abbé Lionel Groulx, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, (29 décembre-7 mars), Fonds Lionel-Groulx, CLG1, S1, D2704.

MICHELET, Alexandre ([1975?]). Transcription de « La grande épinetière », Edmonton, Archives provinciales de l'Alberta, Fonds Alexandre-Michelet, SL 2666.

Sources primaires

MAGALI [pseud. de Marie-Louise Michelet] (1907). « Chronique », *Le Courrier de l'Ouest*, 22 août, p. 3. [En ligne] [<http://peel.library.ualberta.ca/newspapers/CDW/1907/08/22/3/Ar00300.html>] (consulté le 16 mars 2023).

MAGALI (1908a). « Jean de Nobon », *Le Courrier de l'Ouest*, 16 avril, p. 3. [En ligne] [<http://peel.library.ualberta.ca/newspapers/CDW/1908/04/16/3/Ar00300.html>] (consulté le 16 mars 2023).

MAGALI (1908b). « Les injouguées », *Le Courrier de l'Ouest*, 20 août, p. 3. [En ligne] [<http://peel.library.ualberta.ca/newspapers/CDW/1908/08/20/3/Ar00300.html>] (consulté le 16 mars 2023).

MAGALI (1908c). « Idées d'autrui », *Le Courrier de l'Ouest*, 29 octobre, p. 3. [En ligne] [<http://peel.library.ualberta.ca/newspapers/CDW/1908/10/29/3/Ar00300.html>] (consulté le 16 mars 2023).

MAGALI (1909). « De Suzanne à Jeanne », *Le Courrier de l'Ouest*, 21 octobre, p. 7. [En ligne] [<http://peel.library.ualberta.ca/newspapers/CDW/1909/10/21/7/Ar00700.html>] (consulté le 16 mars 2023).

MAGALI (1912). « Chronique. À propos du parler français », *Le Courrier de l'Ouest*, 25 avril, p. 3. [En ligne] [<http://peel.library.ualberta.ca/newspapers/CDW/1912/04/25/3/Ar00300.html>] (consulté le 16 mars 2023).

MAGALI (1915a). « Leurs gestes et leurs mots », *Le Courrier de l'Ouest*, 6 mai, p. 3. [En ligne] [<http://peel.library.ualberta.ca/newspapers/CDW/1915/05/06/3/Ar00300.html>] (consulté le 16 mars 2023).

MAGALI (1915b). « Conte pour le 24 juin », *Le Courrier de l'Ouest*, 24 juin, p. 1 et 3. p.1 et 3. [En ligne] [<http://peel.library.ualberta.ca/newspapers/CDW/1915/06/24/1/>] (consulté le 16 mars 2023).

- MICHELET, Magali [pseud. de Marie-Louise Michelet] (1922). *Contre le flot*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française.
- MICHELET, Magali (1922). *Marraine de guerre*, New York, The MacMillan Company.
- MICHELET, Magali (1925). *Comme jadis : lettres échangées d'une rive de l'océan à l'autre*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française.
- NOBON, Jean de [pseud. de Charles-Alexandre Michelet] (1906). « Ma visite à la réserve indienne : une photographie rare – La peur de la nouveauté », *Le Globe Trotter*, n° 213, 1^{er} mars, p. 557.
- NOBON, Jean de (1906). « Yedda », *Le Journal de Française*, 5^e année, n° 4, samedi 19 juin, p. 195-196.
- NOBON, Jean de (1906). « Les pilleurs de train : Adam Kelly et Bill Milner », *Le Globe Trotter*, n° 238, 23 août, p. 120-122.
- NOBON, Jean de (1906). « Conte indien : Beulah », *Le Journal de Française*, 5^e année, n° 13, 6 octobre, p. 195-196.
- NOBON, Jean de (1906). « La mort du prospecteur », *Le Journal de Française*, 5^e année, n° 17, samedi 1^{er} décembre, p. 259-260.
- NOBON, Jean de (1907). « Conte pour Noël : la princesse fragile », *Le Courrier de l'Ouest*, 26 décembre, p. 2.
- NOBON, Jean de (1908). « Conte indien : le parjure », *Le Journal de Française*, 6^e année, n° 20, samedi 18 janvier, p. 313-314.
- NOBON, Jean de (1908). « La Caverne-qui-pleure », *Le Courrier de l'Ouest*, 16 avril, p. 3 et 5.
- NOBON, Jean de (1908). « Le secret du chalet clos », *Le Journal de Française*, 7^e année, n° 10, samedi 15 août, p. 54-56.
- NOBON, Jean de (1908). « Un roman canadien : *Cœur magnanime* (compte rendu) », *Le Journal de Française*, 7^e année, n° 10, samedi 15 août, p. 159.
- NOBON, Jean de (1908). « Conte indien : princesse fragile », *Le Journal de Française*, 7^e année, n° 12, samedi 12 septembre, p. 187.
- NOBON, Jean de (1908). « Le rythme d'amour (fiction) », *Le Journal de Française*, 7^e année, n° 18, 18 décembre, p. 286-287.
- NOBON, Jean de (1909). « Un ballet à Tahiti (fiction) », *Le Journal de Française*, 7^e année, n° 19, 23 janvier, p. 304-305.
- NOBON, Jean de (1910). « Rêve d'automne », *Le Courrier de l'Ouest*, 24 février, p. 3.
- NOBON, Jean de (1910). « L'aurore blonde : nouvelle de l'Ouest canadien », *Le Courrier de l'Ouest*, 14 avril, p. 5-6.

- RAO, Sathya (2017). « Sélection de chroniques de Magali Michelet », [s.d.], sur le site *Le Collaboratoire scientifique des écrits du Canada*, [<https://cwrc.ca/fr/islandora/object/cwrc%253Af433b2d5-65a0-4013-b97c-7e7adf071f15>] (consulté le 27 juin 2022).
- RAO, Sathya (2019). *L'Ouest raconté par Magali Michelet*, Sudbury, Éditions Prise de parole.

Sources secondaires

- ALSALLAL, Muna, Saad AMIN, Anne E. JAMES *et al.* (2013). « Intrinsic Plagiarism Detection Using Latent Semantic Indexing and Stylemetry », *2013 Sixth International Conference on Developments in eSystems Engineering*, p. 145-150.
- ANTHONY, Lawrence (2022). Antconc 4.0.11, [Logiciel], [<https://www.laurenceanthony.net/software>] (consulté le 27 juin 2022).
- BARBEAU, Victor (1915). « En marge de la vie par Claude Maryse », *Le Nationaliste*, 12 septembre, vol. XII, n° 30, p. 4.
- BARBER, Ros. (2019). « Marlowe and Overreaching: A Misuse of Stylemetry », *Digital Scholarship in the Humanities*, vol. 34, n° 1 (avril), p. 1-12, [En ligne] [<https://doi.org/10.1093/llc/fqy040>] (consulté le 30 janvier 2023).
- BOUCHARD, Michel (1996). « Une histoire d'amour qui traverse les décennies », *Le Franco-Albertain*, 17 mai, p. 13 et 16.
- BURROWS, John (2002). « Delta: A Measure of Stylistic Difference and a Guide to Likely Authorship », *Literary and Linguistic Computing*, vol. 17, n° 3 (septembre), p. 267-287.
- CHASKI, Carole E. (2005). « Who's at the Keyboard? Authorship Attribution in Digital Evidence Investigations », *International Journal of Digital Evidence*, vol. 4, n° 1, p. 1-13.
- (1925). « Comme quoi on est plus anglais que catholique », *Le Patriote de l'Ouest*, 7 octobre, p. 3. [En ligne] [<http://peel.library.ualberta.ca/newspapers/PDW/1925/10/07/3/Ar00300.html>] (consulté le 16 mars 2023).
- DEWAN, Prateek, Anand KASHYAP et Ponnurangam KUMARAGURU (2014). « Analyzing Social and Stylometric Features to Identify Spear Phishing Emails », *2014 APWG Symposium on Electronic Crime Research (eCrime)*, p. 1-13.
- EDER, Maciej, Jan RYBICKI et Mike KESTEMONT (2016). *Stylo: R Package for Stylometric Analyses*, *R Journal*, vol. 8, n° 1, p. 107-121, [En ligne] [<https://journal.r-project.org/archive/2016/RJ-2016-007/index.html>] (consulté le 27 juin 2022).

- EDER, Maciej (2015). « Does Size Matter? Authorship Attribution, Small Samples, Big Problem », *Digital Scholarship in the Humanities*, vol. 30, n° 2 (juin), p. 167-182.
- EDER, Maciej, Jan RYBICKI et Mike KESTEMONT (2018). « “Stylo”: A Package for Stylometric Analyses », *Computational Stylistics Group*, 19 août, [En ligne], [https://github.com/computationalstylistics/stylo_howto/raw/master/stylo_howto.pdf] (consulté le 27 juin 2022).
- FRANÇOISE [pseud. de Robertine Barry] (1906). « L'Ouest lointain », *Le Journal de Française*, 5^e année, n° 8, 21 juillet, p. 114-118.
- GRUTMAN, Rainier (1996). « Effets hétérolingues dans le roman québécois du XIX^e siècle », *Littérature*, n° 101, p. 40-52.
- HUEL, Raymond (1975). « The Irish-French Conflict in Catholic Episcopal Nominations: The Western Sees and the Struggle for Domination within the Church », *The Canadian Catholic Historical Association*, n° 42, p. 51-70.
- « Il faut apprendre le français », *Le Patriote de l'Ouest*, 12 mai 1926, p. 7.
- ILSEMANN, Hartmut (2018). « Christopher Marlowe: Hype and Hoax », *Digital Scholarship in the Humanities*, vol. 33, n° 4 (décembre), p. 788-820.
- KESTEMONT, Mike, *et al.* (2012). « Cross-Genre Authorship Verification Using Unmasking », *English Studies*, vol. 93, n° 3, p. 340-356.
- LACROIX, Denis, et Sathya RAO (2012). « “La grande épinetière ” d’Alex Michelet : une lecture postcoloniale », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 24, n° 1-2, p. 15-39.
- LARAMÉE, François D. (2022). « Introduction à la stylométrie en Python », [tutoriel], sur le site *The Programming Historian en français*, [<https://doi.org/10.46430/phfr0003>] (consulté le 27 juin 2022).
- LEBRUN, Jean (1918). « “Jean Audrain” : une première au Canadien français », *Le Nationaliste*, dimanche 17 février, p. 2.
- MAHÉ, Yvette T. M. (1992). « L’enseignement du français dans les districts scolaires bilingues albertains, 1885-1939 », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 4, n° 2 (automne), p. 291-305.
- MLADENIC, Dunja, et Marko GROBELNIK (1998). « Word Sequences as Features in Text-Learning », *Proceedings of the 17th Electrotechnical and Computer Science Conference*, ERK’98, p. 14, [En ligne], [<http://pecan.srv.cs.cmu.edu/afs/cs.cmu.edu/project/theo-4/text-learning/www/pww/papers/PWW/pwwERK98.ps.gz>] (consulté le 27 juin 2022).
- MORCOS, Gamila, *et al.* (1998). *Dictionnaire des artistes et des auteurs francophones de l'Ouest canadien*, Sainte-Foy, Presses de l’Université de Laval.

- PANNETON, Philippe (1918). « Un mot du “concours” : ce n’est pas un succès – Initiative à reprendre – Les œuvres primées (?) », *Le Nationaliste*, dimanche 31 mars, p. 2. [En ligne] [<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2662547?docpos=2>] (consulté le 16 mars 2023).
- PÉNISSON, Bernard (1986). « Un siècle d’immigration française au Canada (1881-1980) », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 2, n° 2, p. 111-125.
- RAINEY, Brian E. (1999). « The Fransaskois and the Irish Catholics: An Uneasy Relationship », *Prairie Forum*, vol. 24, n° 2 (automne), p. 211-218.
- RAO, Sathya (2011). Entretien avec M^{me} Françoise Parette fait à LaPlume (France) le 24 et 25 juin 2011 (non publié).
- RAO, Sathya, et Denis LACROIX (2012). « Sur la piste de Magali Michelet, femme de lettres et chroniqueuse de l’Ouest canadien », *Francophonies d’Amérique*, n° 34 (automne), p. 173-192.
- RUEDA, José Manuel Fradejas (2016). « El análisis estilométrico aplicado a la literatura española: las novelas policíacas e históricas », *Caracteres : Estudios Culturales y Críticos de la Esfera Digital*, vol. 5, n° 2 (novembre), p. 196-245.
- STAMATATOS, Efsthios (2013). « On the Robustness of Authorship Attribution Based on Character n-Gram Features », *Journal of Law and Policy*, vol. 21, n° 2, p. 421-439.
- SCHÖBERLEIN, Stefan (2017). « Poe or Not Poe? A Stylometric Analysis of Edgar Allan Poe’s Disputed Writings », *Digital Scholarship in the Humanities*, vol. 32, n° 3 (septembre), p. 643-659.

Denis LACROIX est bibliothécaire de sciences humaines et sociales à l’Université de l’Alberta. Depuis près de vingt ans, il est au service des chercheurs en langues, en littératures et en histoire romanes ainsi que de ceux en sciences de l’éducation. Il a publié plusieurs articles en collaboration avec Sathya Rao sur Magali et Alex Michelet, dont « Sur la piste de Magali Michelet, femmes de lettres et chroniqueuse de l’Ouest canadien » paru dans *Francophonies d’Amérique*. Plus récemment, il a publié des guides sur la recherche informationnelle et il prépare une publication prochaine sur les *cartoneras* brésiliens.

Sathya RAO est professeur titulaire au département de Modern Languages and Cultural Studies de l’Université de l’Alberta. Il est l’auteur de plusieurs publications dans le domaine de la traduction et des littératures francophones, dont une anthologie des chroniques de Magali Michelet intitulée *L’Ouest raconté par Magali Michelet* (Éditions Prise de parole, 2019). Plus récemment, il a codéveloppé *Le Francopass*, une application destinée à encourager la pratique du français.